

Image not found or type unknown



Frais FICOBA et Immatriculations VTM

Par **J.MARCO**, le **28/06/2022** à **19:58**

Bonsoir, j'ai perdu un procès et payé la totalité de ma condamnation. Deux mois plus tard j'ai reçu de l'huissier un décompte me réclamant une consultation FICOBA 51,48€ et une réquisition immatriculations VTM 42,70€. Cela est-il légal? Avec mes remerciements.

J.MARCO